

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES

Pour les 16 et 40 semaines qui se sont terminées le 9 octobre 2010

Madame, Monsieur,

Nous sommes fiers de publier nos résultats financiers pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de l'exercice 2010, périodes de 16 et 40 semaines qui se sont terminées le 9 octobre 2010 respectivement.

Résultats du troisième trimestre (16 semaines)

Les ventes du troisième trimestre ont continué d'enregistrer une hausse dans toutes les régions du pays et se sont chiffrées à 3,093 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,6 %. Les ventes durant le trimestre selon les établissements comparables ont augmenté de 1,2 %.

Les ventes de médicaments d'ordonnance durant le troisième trimestre ont augmenté de 0,8 % et se sont chiffrées à 1,492 milliard de dollars, ce qui représente 48,3 % de la composition du chiffre des ventes de la société comparativement à 49,1 % durant la même période l'année précédente. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont augmenté de 0,2 % durant le troisième trimestre de 2010. Une réduction des taux de remboursement des médicaments génériques résultant de la mise en œuvre des récentes initiatives liées à la réforme du régime de médicaments, principalement en Ontario, ainsi qu'une plus grande utilisation de médicaments génériques, ont eu un impact négatif sur la croissance des ventes dans le secteur pharmaceutique. La croissance des ventes de médicaments d'ordonnance continue d'être attribuable à la forte hausse du nombre d'ordonnances exécutées, dont le total a augmenté de 4,4 % durant le troisième trimestre de 2010. Selon les établissements comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 3,4 % durant le trimestre. Les médicaments génériques ont représenté 56,5 % des ordonnances exécutées durant le troisième trimestre de 2010 comparativement à 52,8 % durant la même période l'année précédente.

Les ventes de produits de l'avant du magasin pour le troisième trimestre se sont chiffrées à 1,601 milliard de dollars, soit une hausse de 4,4 %. Une fois de plus, la société a connu une hausse de ses ventes dans ses catégories de base. Le programme d'expansion du réseau de magasins de la société, qui a donné lieu à une augmentation de la superficie de vente de 6,6 % comparativement à l'année dernière, continue d'avoir un impact positif sur la croissance des ventes, particulièrement de l'avant du magasin. La croissance des ventes de l'avant du magasin est également attribuable aux placements soutenus dans des activités de marketing, d'établissement de prix et promotionnelles. Selon les établissements comparables, les ventes de l'avant du magasin ont augmenté de 2,2 % durant le troisième trimestre de 2010.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre, y compris des frais de 10 millions de dollars (avant les taxes) pour régler un litige de longue date en ce qui a trait à un accord commercial avec l'une des entreprises auxiliaires de la société, s'est chiffré à 159 millions de dollars ou 73 cents par action (dilué). À l'exclusion de l'impact de ces frais, le bénéfice net rajusté de la société pour le troisième trimestre de 2010 s'est chiffré à 167 millions de dollars ou 77 cents par action (dilué) comparativement à 171 millions de dollars ou 79 cents par action (dilué) l'année précédente. Durant le troisième trimestre, la société a continué d'enregistrer une croissance et des améliorations de la rentabilité et l'efficacité, compensées en partie par la hausse des dépenses d'exploitation et de l'amortissement associée à la croissance du réseau de la société et des initiatives d'expansion. D'un exercice à l'autre, la baisse des marges d'exploitation et de profit durant le troisième trimestre peut être largement attribuable à l'impact de la mise en œuvre des récentes initiatives liées à la réforme du régime de médicaments dans certaines juridictions du Canada, principalement en Ontario, laquelle a eu un impact négatif sur les taux de marge et de remboursement des produits pharmaceutiques.

Résultats jusqu'à ce jour (40 semaines)

Les ventes durant les trois premiers trimestres de 2010 se sont chiffrées à 7,816 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,3 %. Les ventes de médicaments d'ordonnance et de produits de l'avant du magasin ont enregistré une hausse de 3,7 % et de 4,8 % respectivement. Selon les établissements comparables, les ventes ont augmenté de 2,2 %, ce qui représente une hausse de 2,4 % pour les médicaments d'ordonnance et de 2,1 % pour les produits de l'avant du magasin. À ce jour, le nombre total d'ordonnances a augmenté de 5,2 % et de 3,0 % selon les établissements comparables. Durant les trois premiers trimestres de 2010, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 48,8 % de la composition du chiffre des ventes de la société comparativement à 49,0 % durant la même période l'année précédente.

Le bénéfice net pour les trois premiers trimestres de 2010, y compris les frais mentionnés plus haut, s'est chiffré à 420 millions de dollars ou 1,93 \$ par action (dilué) comparativement à 414 millions de dollars ou 1,90 \$ par action (dilué) l'année précédente. À l'exclusion de l'impact de ces frais, le bénéfice net rajusté de la société pour les trois premiers trimestres de 2010 s'est chiffré à 427 millions de dollars, soit une hausse de 3,1 % ou 1,96 \$ par action (dilué).

Élargissement du réseau de magasins

Au cours du troisième trimestre, nous avons ouvert 17 pharmacies, dont 11 étaient des réimplantations et en avons fermé six plus petites. La société a élargi considérablement la superficie de huit pharmacies et ajouté un magasin Murale offrant des produits de beauté luxueux à son réseau au cours du trimestre. À la fin du trimestre, la société comptait 1 310 magasins au sein du réseau, soit 1 239 pharmacies (1 181 magasins Shoppers Drug Mart et Pharmaprix et 58 Shoppers Simply Pharmacy et Pharmaprix Simplement Santé), 63 centres Shoppers Home Health Care et huit magasins Murale. À la fin du troisième trimestre, la superficie de vente en pharmacie s'élevait environ à 12,6 millions de pieds carrés, soit une hausse de 6,6 % comparativement à l'année précédente.

Dividende

La société a également annoncé le 10 novembre 2010 que son conseil d'administration a déclaré un dividende de 22,5 cents par action ordinaire, payable le 14 janvier 2011 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 décembre 2010.

Nos résultats du troisième trimestre ont répondu à nos attentes à l'égard des nouvelles pressions sur les prix et les coûts de remboursement que nous subissons tous en tant que participants engagés dans le secteur de la pharmacie communautaire. À cette fin, nous continuons de déployer beaucoup d'efforts, avec l'aide de nos franchisés-proprétaires et de leurs équipes, pour rajuster notre modèle d'exploitation et de service, réaliser des économies de coûts, tirer parti de notre force et accroître nos affaires en assurant une meilleure rentabilité des capitaux. Même si nous avons encore beaucoup à faire, j'ai confiance en les capacités de nos gens et je suis certain qu'en tant que leader du marché, nous restons en bonne position pour mettre en œuvre nos priorités et initiatives stratégiques et tirer parti des occasions d'affaires qui s'offriront à nous.»

Recevez mes meilleures salutations.



Jürgen Schreiber
Président et chef de la direction

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010 À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

1	TABLE DES MATIÈRES
2	RAPPORT DE GESTION
2	INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES
3	APERÇU
6	VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS
6	Principales données d'exploitation, d'investissement et de financement
7	Résultats d'exploitation
11	Structure du capital et situation financière
12	Situation de trésorerie et sources de financement
15	NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES
15	Transition aux Normes internationales d'information financière
19	PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
20	RISQUES ET GESTION DU RISQUE
20	Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation
22	RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS
24	CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
24	MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR
25	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
25	ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
26	ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
26	ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU ET DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
27	BILANS CONSOLIDÉS
28	ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
29	NOTES COMPLÉMENTAIRES

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DE GESTION

Au 5 novembre 2010

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les périodes visées, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés de la Société et les notes complémentaires pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010. Les états financiers intermédiaires non vérifiés et les notes complémentaires de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tous les montants mentionnés sont en dollars canadiens. Ces états financiers ne contiennent pas toute l'information requise en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents, soit ceux de l'exercice de 52 semaines terminé le 2 janvier 2010.

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport portant sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la Société renferme des informations et des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être importantes à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des estimations, des intentions et des attentes de la Société. Les informations et déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « viser », « avoir l'intention », « envisager » et d'autres expressions de même nature, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. Les informations prospectives explicitement exprimées dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait aux résultats d'exploitation et financiers futurs de la Société, à ses dépenses en immobilisations prévues et à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies futures d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent sur certains facteurs et certaines hypothèses, lesquels sont parfois présentés avec l'information et les déclarations prospectives connexes qui figurent dans les présentes. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus sur lesquels la Société ne peut exercer de contrôle ni ne peut prévoir sont inhérents aux informations et déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs peuvent faire en sorte que les prévisions, projections, hypothèses ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, ou que ses plans, objectifs ou déclarations ne se réalisent pas. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et déclarations prospectives.

Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et déclarations prospectives. Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments d'ordonnance et à leur vente, notamment aux programmes de remboursement des médicaments et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour se conformer à ceux-ci; le risque que la Société soit dans l'incapacité de mettre en œuvre des stratégies visant à gérer l'incidence des règlements adoptés plus tôt cette année dans la province d'Ontario visant à modifier le régime de médicaments de l'Ontario, de l'entrée en vigueur de l'entente de services pharmaceutiques dans la province de la Colombie-Britannique et des projets de réforme du régime de médicaments proposés ou annoncés dans d'autres provinces du Canada, principalement le Québec et la Nouvelle-Écosse; le risque de changements défavorables quant au contexte financier et économique au Canada et à l'échelle mondiale; le risque de concurrence accrue des autres détaillants; le risque que la Société soit incapable de gérer sa croissance et de maintenir sa rentabilité; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens et des employés clés; le risque que les systèmes de technologies de l'information de la Société ne soient pas adaptés aux besoins des activités de la Société; le risque lié à la variation des contributions estimatives de la Société aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages complémentaires de

retraite, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société; le risque lié à des changements dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services, le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque de changements défavorables dans les résultats d'exploitation de la Société en raison des fluctuations saisonnières; le risque lié aux autres arrangements pour la sélection de fournisseurs de produits génériques, y compris les risques liés à la propriété intellectuelle et à la responsabilité du fait des produits; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, règles et règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, règles et règlements ayant trait à l'environnement et à la protection de la vie privée, qui pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la violation d'une loi, que le non-respect des politiques de la Société ou qu'un comportement non conforme à l'éthique ait une incidence négative sur le rendement financier de la Société; les risques liés aux biens et risques divers; le risque d'accident sur les lieux de travail ou de problèmes de santé; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position comptables ait un effet négatif sur la Société; les risques liés au rendement du réseau d'établissements des franchisés; et le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs de risque figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières, y compris, mais sans s'y limiter, les rubriques intitulées « Risques et gestion du risque » et « Risques liés aux instruments financiers » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice de 52 semaines terminé le 2 janvier 2010, la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010 et les périodes de 12 et de 24 semaines terminées le 19 juin 2010. Les informations et déclarations prospectives contenues dans ce rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la Société traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Les informations et déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion et portant sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie fondées sur des hypothèses ayant trait à des situations économiques ou des plans d'action futurs sont présentées dans le but d'aider les actionnaires de la Société à comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne ces résultats futurs et ne conviennent pas nécessairement à d'autres fins. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

APERÇU

La Société est le concédant de licences de pharmacies de détail offrant une gamme complète de services, exploitées sous la dénomination Shoppers Drug Mart^{MD} (Pharmaprix^{MD} au Québec). Au 9 octobre 2010, les licenciés de la Société (les « franchisés ») détenaient et exploitaient 1 181 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Un franchisé est un pharmacien-propriétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix un des établissements de détail les plus pratiques au Canada. Par ailleurs, la Société a franchisé ou détient 58 pharmacies de cliniques médicales, qui exercent leurs activités sous l'enseigne Shoppers Simply Pharmacy^{MD} (Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, au Québec) et huit destinations beauté offrant des produits de luxe, exploitées sous la dénomination Murale^{MC}.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses établissements pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques LifeBrand^{MD}, Quo^{MD}, Balea^{MD}, Everyday Market^{MD}, Bio-Life^{MD}, Nativa^{MD}, Simply Food^{MD} et Easypix^{MD}, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme HealthWATCH^{MD} qui offre des conseils aux patients sur les médicaments, sur la gestion des soins thérapeutiques et sur la santé et le bien-être, ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2009, la Société a inscrit des ventes consolidées d'environ 10,0 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les franchisés, la Société injecte les capitaux nécessaires et fournit un soutien financier aux franchisés afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD}, Pharmaprix^{MD}, Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque franchisé. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les franchisés versent des frais à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux franchisés sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux franchisés pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts et de garanties.

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des profits revenant aux établissements des franchisés. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les établissements des franchisés et ses engagements envers eux.

La Société exerce ses activités au Québec principalement sous les raisons sociales Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD}. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments d'ordonnance ou d'établissements de santé ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les franchisés dans d'autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} et leurs franchisés bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et tous les autres franchisés.

La Société a établi que les établissements individuels des franchisés qui constituent son réseau d'établissements sont considérés comme des entités à détenteurs de droits variables et que la Société en est le principal bénéficiaire, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ainsi, les établissements des franchisés sont assujettis à la consolidation par la Société. Cependant, les établissements des franchisés demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société. (Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés non vérifiés ci-joints de la Société.)

La Société détient et exploite également 63 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services pharmaceutiques et de distribution de médicaments spécialisés qui offre également une gamme complète de services de soutien aux patients, et MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta.

La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail; la majorité de ses actifs servent à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les renseignements présentés dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les produits générés par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et MediSystem Technologies Inc. sont présentés dans les ventes de médicaments d'ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits générés par les centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et les boutiques MuraleTM sont présentés dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Principales données d'exploitation, d'investissement et de financement

Voici un aperçu des résultats d'exploitation de la Société pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, comparativement aux périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009, et certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 3,093 G\$ au troisième trimestre, soit une hausse de 2,6 %.
 - Ventes de 7,816 G\$ depuis le début de l'exercice, soit une hausse de 4,3 %.
- Croissance totale de 1,2 % des ventes au troisième trimestre selon les établissements comparables, laquelle comprend la croissance de 0,2 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables et la croissance de 2,2 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
 - Croissance totale de 2,2 % des ventes depuis le début de l'exercice selon les établissements comparables, laquelle comprend la croissance de 2,4 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables et la croissance de 2,1 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
- Croissance de 4,4 % du nombre d'ordonnances au troisième trimestre. Croissance de 3,4 % du nombre d'ordonnances selon les établissements comparables.
 - Croissance de 5,2 % du nombre d'ordonnances depuis le début de l'exercice. Croissance de 3,0 % du nombre d'ordonnances selon les établissements comparables.
- BAIIA¹ de 332 M\$ au troisième trimestre. BAIIA après ajustement² de 342 M\$, soit une hausse de 0,3 %.
 - BAIIA de 859 M\$ depuis le début de l'exercice. BAIIA après ajustement de 870 M\$, soit une hausse de 4,7 %.
- Marge du BAIIA³ de 10,73 % au troisième trimestre. Marge du BAIIA après ajustement⁴ de 11,06 %, soit une baisse de 26 points de base.
 - Marge du BAIIA de 10,99 % depuis le début de l'exercice. Marge du BAIIA après ajustement de 11,13 %, soit une augmentation de 5 points de base.
- Bénéfice net de 159 M\$ ou 0,73 \$ par action (dilué), au troisième trimestre. Bénéfice net après ajustement⁵ de 167 M\$, ou 0,77 \$ par action (dilué), soit une diminution de 2,6 %.
 - Bénéfice net de 420 M\$ ou 1,93 \$ par action (dilué), depuis le début de l'exercice. Bénéfice net après ajustement de 427 M\$, ou 1,96 \$ par action (dilué), soit une augmentation de 3,1 %.
- Programme de dépenses en immobilisations de 149 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 178 M\$ pour l'exercice précédent. Ouverture de 17 nouvelles pharmacies, dont 11 étaient des réimplantations, et ajout de une boutique Murale^{MC} offrant des produits de beauté de luxe.
 - Programme de dépenses en immobilisations de 359 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement à 418 M\$ pour l'exercice précédent. Ouverture ou acquisition de 65 nouvelles pharmacies, dont 35 étaient des réimplantations, et ajout de deux boutiques Murale^{MC} offrant des produits de beauté de luxe.
 - Accroissement de 6,6 % d'un exercice à l'autre de la superficie de vente du réseau d'établissements de détail.
- Maintien de la structure du capital et d'une situation financière recherchées.

- Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres de 0,32:1 au 9 octobre 2010, comparativement à 0,38:1 à la clôture de l'exercice précédent.
 - Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,24:1 au 9 octobre 2010, comparativement à 0,27:1 à la clôture de l'exercice précédent.
1. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, y compris une charge de 10 M\$ (avant impôts) au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des PCGR sous la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.)
 2. BAIIA, compte non tenu de l'incidence de la charge dont il est fait mention à la note 1 ci-dessus.
 3. BAIIA divisé par les ventes.
 4. BAIIA après ajustement divisé par les ventes.
 5. Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt de la charge dont il est fait mention à la note 1 ci-dessus.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les exercices visés.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Périodes de 16 semaines terminées les		Périodes de 40 semaines terminées les	
	9 octobre 2010 (non vérifié)	10 octobre 2009 (non vérifié)	9 octobre 2010 (non vérifié)	10 octobre 2009 (non vérifié)
Ventes	3 092 575 \$	3 013 007 \$	7 816 213 \$	7 497 056 \$
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation	2 760 764	2 671 789	6 956 848	6 666 361
BAIIA ¹	331 811	341 218	859 365	830 695
Amortissement	87 443	78 569	218 751	190 451
Bénéfice d'exploitation	244 368	262 649	640 614	640 244
Intérêts débiteurs	17 595	18 060	43 438	46 447
Bénéfice avant impôts	226 773	244 589	597 176	593 797
Impôts sur les bénéfices	67 465	73 695	177 659	179 949
Bénéfice net	159 308 \$	170 894 \$	419 517 \$	413 848 \$
Par action ordinaire				
– Bénéfice net de base	0,73 \$	0,79 \$	1,93 \$	1,90 \$
– Bénéfice net dilué	0,73 \$	0,79 \$	1,93 \$	1,90 \$

1. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des franchisés, les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, celles du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et celles de MediSystem Technologies Inc. La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail; la majorité de ses actifs servent à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les renseignements présentés dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, sont présentées dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société. Les ventes du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. sont présentées dans les ventes de médicaments d'ordonnance des pharmacies de détail de la Société.

Les ventes au troisième trimestre se sont chiffrées à 3,093 G\$, contre 3,013 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 80 M\$ ou de 2,6 %, la Société ayant continué d'afficher une croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été stimulée par les importants gains enregistrés en Alberta et au Québec. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 1,2 % au troisième trimestre de 2010. Depuis le début de l'exercice, les ventes ont augmenté de 4,3 % pour se chiffrer à 7,816 G\$. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 2,2 % pour les trois premiers trimestres de 2010.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 1,492 G\$ au troisième trimestre, comparativement à 1,481 G\$ au troisième trimestre de 2009, soit une augmentation de 11 M\$ ou de 0,8 %. Au cours du troisième trimestre de 2010, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 48,3 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, contre 49,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont progressé de 0,2 % au troisième trimestre de 2010. La diminution du taux de remboursement des médicaments d'ordonnance génériques, due à la mise en œuvre récente des projets de réforme du régime de médicaments, principalement en Ontario, conjuguée à la hausse de l'utilisation de médicaments d'ordonnance génériques, a eu une incidence négative sur la croissance en dollars des ventes en pharmacie. La croissance des ventes des médicaments d'ordonnance se poursuit, grâce à l'accroissement constant du nombre d'ordonnances exécutées; le nombre d'ordonnances exécutées en pharmacie a en effet augmenté de 4,4 % au cours du troisième trimestre de 2010. Ce nombre a augmenté de 3,4 % au cours du trimestre selon les établissements comparables. Au troisième trimestre de 2010, les médicaments génériques ont représenté 56,5 % des ordonnances exécutées, comparativement à 52,8 % des ordonnances exécutées au troisième trimestre de 2009. Depuis le début de l'exercice, les ventes de médicaments d'ordonnance ont crû de 3,7 % pour s'établir à 3,813 G\$ et ont représenté 48,8 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 49,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont progressé de 2,4 % pour les trois premiers trimestres de 2010. Depuis le début de l'exercice, le nombre total d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,2 %, et selon les établissements comparables, de 3,0 %.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,601 G\$ au troisième trimestre de 2010, comparativement à 1,532 G\$ au troisième trimestre de 2009, soit une hausse de 69 M\$ ou de 4,4 %, la Société continuant d'enregistrer des gains au chapitre des ventes dans toutes ses catégories principales. Le programme de mise en valeur du réseau d'établissements de la Société, qui a accru la superficie de vente de 6,6 % par rapport au dernier exercice, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes, en particulier sur les ventes de produits de l'avant du magasin. Les investissements continus liés à la commercialisation, à l'établissement des prix et aux activités promotionnelles ont par ailleurs favorisé la croissance des ventes de ces produits. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 2,2 % au cours du troisième trimestre de 2010. Depuis le début de l'exercice, les ventes de produits de l'avant du magasin ont augmenté de 4,8 % pour s'élever à 4,003 G\$. Selon les établissements comparables, les ventes de produits de l'avant du magasin ont progressé de 2,1 % pour les trois premiers trimestres de 2010.

Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et dans les boutiques Murale^{MC} de même que le coût des marchandises vendues par les centres de soins de santé à domicile, par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et par MediSystem Technologies Inc. Les autres charges d'exploitation comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges d'exploitation des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, les charges d'exploitation des boutiques Murale^{MC} et les charges d'exploitation des centres de soins de santé à domicile, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc.

Le coût total des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation, y compris une charge de 10 M\$ au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société, s'est établi à 2,761 G\$ au troisième trimestre de 2010. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de cette charge, le montant ajusté du coût des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation s'est établi à 2,751 G\$, comparativement à 2,672 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 79 M\$ ou de 2,9 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues au troisième trimestre de 2010 a reculé de 121 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'incidence favorable de l'amélioration des synergies d'achat, la hausse de l'utilisation de médicaments d'ordonnance génériques et l'incidence de la baisse des coûts des médicaments génériques et de leurs taux de remboursement par suite de la mise en œuvre récente des projets de réforme du régime de médicaments dont il a été question plus haut. Les autres charges d'exploitation, exprimées en pourcentage des ventes et hors incidence de la charge de 10 M\$ évoquée plus haut, se sont accrues de 147 points de base au troisième trimestre de 2010 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique en partie par le recul important des prix du chiffre d'affaires lié aux projets de réforme du régime de médicaments dont il a été question ci-dessus et à la hausse de l'utilisation de médicaments d'ordonnance génériques, combinés à un accroissement des dépenses de commercialisation et à une augmentation des charges liées aux établissements, principalement attribuables aux charges locatives, aux gains des franchisés et aux salaires et aux avantages sociaux liés à la croissance du réseau d'établissements. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par de nouveaux gains de productivité et d'efficacité liés aux activités de l'avant du magasin découlant du lancement et de la mise en application réussis des activités du projet Infinity de la Société, ainsi que par une diminution des coûts liés à l'ouverture de nouveaux établissements en raison de la réduction du nombre d'établissements ouverts au cours du troisième trimestre de 2010, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le coût total des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation, y compris la charge de 10 M\$ dont il a été question plus haut, a augmenté de 4,4 %, pour s'élever à 6,957 G\$. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a diminué de 100 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2010, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les autres charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de 10 M\$ évoquée plus haut, ont augmenté de 95 points de base.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations et des autres actifs incorporels s'est chiffré à 87 M\$ au troisième trimestre de 2010, comparativement à 79 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 8 M\$ ou de 11,3 %. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 22 points de base au troisième trimestre de 2010 par rapport à l'exercice précédent, augmentation qui peut être attribuée aux investissements continus de la Société dans son réseau d'établissements et ses infrastructures connexes.

Depuis le début de l'exercice, l'amortissement des immobilisations et des autres actifs incorporels a augmenté de 14,9 % et s'est établi à 219 M\$. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 26 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2010 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation, compte tenu de la charge de 10 M\$ dont il a été question plus haut, s'est établi à 244 M\$ au troisième trimestre de 2010. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de cette charge, le bénéfice d'exploitation après ajustement de la Société s'est élevé à 255 M\$ au troisième trimestre de 2010, comparativement à 263 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 8 M\$ ou 3,0 %. Comme il a été mentionné plus haut, la Société a continué d'augmenter son chiffre d'affaires et d'enregistrer des gains de productivité et d'efficacité au cours du troisième trimestre de 2010, compensés en partie par la hausse des dépenses d'exploitation et de l'amortissement associée à la croissance du réseau de la société et aux initiatives d'expansion. La baisse d'un exercice à l'autre du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation au troisième trimestre s'explique en grande partie par l'incidence de la mise en œuvre des projets de réforme du régime de médicaments dans certaines provinces du Canada, principalement l'Ontario, qui a eu une incidence négative sur les taux de remboursement des médicaments et les taux de marge. En 2010, la marge d'exploitation après ajustement du troisième trimestre (le bénéfice d'exploitation après ajustement divisé par les ventes) a diminué de 49 points de base pour se chiffrer à 8,23 %, comparativement à 8,72 % au troisième trimestre de l'exercice précédent. La marge du BAIIA (le BAIIA divisé par les ventes) de la Société, ajustée pour exclure l'incidence de la charge évoquée plus haut, s'est établie à 11,06 % au troisième trimestre de 2010, en baisse de 26 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 11,32 % inscrite pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation, y compris la charge de 10 M\$ évoquée plus haut, s'est établi à 641 M\$. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de cette charge, le bénéfice d'exploitation après ajustement de la Société a augmenté de 1,7 % pour s'établir à 651 M\$, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, et la marge d'exploitation après ajustement a diminué de 21 points de base pour s'établir à 8,33 %. Au cours des trois premiers trimestres de 2010, la marge du BAIIA après ajustement était de 11,13 %, soit une augmentation de 5 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 11,08 % enregistrée au cours des trois premiers trimestres de 2009.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts débiteurs découlant des emprunts souscrits par les établissements des franchisés ainsi que des obligations liées à la dette de la Société.

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 18 M\$ au troisième trimestre de 2010, pratiquement inchangés par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution des intérêts débiteurs liée à la baisse du niveau moyen de l'encours de la dette nette consolidée de la Société ayant été contrebalancée par une hausse des taux d'intérêt à court terme entraînée par le marché sur la tranche des emprunts à taux variables de la Société. Depuis le début de l'exercice, les intérêts débiteurs ont diminué de 6,5 % pour s'établir à 43 M\$. (Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés non vérifiés ci-joints de la Société.)

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la Société au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2010 était de 29,8 %, contre 30,1 % et 30,3 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La baisse des taux d'imposition effectifs d'un exercice à l'autre peut être attribuée à une réduction des taux prévus par la loi.

Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre, compte tenu de la charge de 10 M\$ (avant impôts) dont il a été fait mention plus haut, s'est établi à 159 M\$, tandis que le bénéfice par action (dilué) s'est élevé à 0,73 \$. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de cette charge, le bénéfice net après ajustement de la Société s'est élevé à 167 M\$ au troisième trimestre de 2010, comparativement à 171 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 4 M\$ ou 2,6 %. Le bénéfice dilué par action après ajustement s'est chiffré à 0,77 \$ au troisième trimestre de 2010, comparativement à 0,79 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net des trois premiers trimestres de 2010, compte tenu de la charge évoquée plus haut, s'est élevé à 420 M\$ ou 1,93 \$ par action (dilué), contre 414 M\$ ou 1,90 \$ par action (dilué) pour la période correspondante de

l'exercice précédent. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de cette charge, le bénéfice net après ajustement pour les trois premiers trimestres de 2010 a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 427 M\$ ou 1,96 \$ par action (dilué).

Structure du capital et situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la structure du capital et à la situation financière consolidée de la Société à la fin des exercices visés :

(en milliers de dollars)	9 octobre 2010	2 janvier 2010
Trésorerie	(49 873) \$	(44 391) \$
Dette bancaire	278 894	270 332
Papier commercial	128 726	260 386
Dette à long terme	946 218	946 098
Dette nette	1 303 965	1 432 425
Capitaux propres	4 100 554	3 826 110
Total de la structure du capital	5 404 519 \$	5 258 535 \$
Dette nette:capitaux propres	0,32:1	0,37:1
Dette nette:total de la structure du capital	0,24:1	0,27:1
Dette nette:BAIIA ¹	1,11:1	1,25:1
BAIIA:intérêts débiteurs en espèces ^{1,2}	20,69:1	19,59:1

1. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA comprend le BAIIA pour chacune des périodes de 52 semaines terminées à ces dates.
2. Les intérêts débiteurs en espèces ayant un effet sur la trésorerie comprennent les intérêts débiteurs pour chacune des périodes de 52 semaines terminées à ces dates, excluent l'amortissement des coûts de financement reportés, mais comprennent l'intérêt capitalisé.

Ratios financiers et cotes de solvabilité

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 9 octobre 2010 est présenté dans le tableau suivant.

	Standard & Poor's	DBRS Limited
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	–
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

Le 8 avril 2010, DBRS Limited a placé les cotes à court et à long termes de la Société sous surveillance, avec perspective négative, en raison de l'annonce par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, le 7 avril 2010, d'une réforme approfondie du régime de médicaments de la province. Le 30 juillet 2010, DBRS a confirmé les cotes à court et à long termes de la Société et leur a attribué une tendance qui est passée de « sous surveillance avec perspective négative » à « stable ».

Capital-actions en circulation

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 5 novembre 2010, la Société comptait 217 452 068 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait des options en cours visant l'acquisition de 1 149 492 de ses actions ordinaires qui avaient été émises aux termes de ses régimes de rémunération à base d'actions. De ces options, 797 372 pouvaient être exercées.

Situation de trésorerie et sources de financement

Sources de liquidités

La Société compte sur les principales sources de liquidités suivantes, soit i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable engagée de 800 M\$ échéant le 6 juin 2011, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en cours et iii) un montant maximal de 500 M\$ qui peut être prélevé de son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la cote R-1 (bas) par DBRS Limited. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette cote, il est soutenu par la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ de la Société. Le 9 octobre 2010, une tranche de 9 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ de la Société avait été utilisée en vertu de lettres de crédit en cours, sans changement par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2010. Le 2 janvier 2010, une tranche de 10 M\$ de cette facilité avait été utilisée, notamment un montant de 9 M\$ en vertu de lettres de crédit en cours. Le 9 octobre 2010, la Société disposait de 129 M\$ en papier commercial émis et en cours en vertu de son programme de papier commercial, contre 184 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2010 et 261 M\$ à la fin de l'exercice 2009.

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin du troisième trimestre de 2010, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 520 M\$, donc inchangée par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2010 et à l'exercice précédent. Le 9 octobre 2010, les diverses banques avaient accordé des lignes de crédit totalisant 439 M\$ aux franchisés, comparativement à 438 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2010 et à 431 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Le 9 octobre 2010, les franchisés avaient prélevé un montant totalisant 282 M\$ sur les lignes de crédit disponibles, par rapport à 267 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2010 et à 254 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire figurant dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, sous réserve de certaines exigences prévues par la loi en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de 450 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans venant à échéance le 3 juin 2013, portant intérêt à un taux fixe de 4,99 % par année (les « billets de série 2 »), de 250 M\$ de billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et qui portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % par année (les « billets de série 3 ») et de 250 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et qui portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % par année (les « billets de série 4 »). Les billets de série 2 ont été émis en vertu d'un prospectus simplifié de base définitif daté du 22 mai 2008 (le « prospectus ») modifié par le supplément de fixation de prix daté du 28 mai 2008 et déposé par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009 et déposé par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission des billets de série 2, de série 3 et de série 4, DBRS Limited a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's, la cote BBB+ à ces billets à moyen terme.

Le 22 juin 2009, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada une modification (la « modification ») à son prospectus (dans sa version modifiée, le « prospectus modifié »), aux fins de l'accroissement du capital global des billets à moyen terme pouvant être offerts à l'occasion aux termes du prospectus modifié, qui est passé de 1,0 G\$ à 1,5 G\$. Le 22 juin 2010, le prospectus modifié a expiré et n'a pas été renouvelé ni prorogé par la Société.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 197 M\$ au troisième trimestre de 2010, par rapport à un montant de 239 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation peut s'expliquer principalement par une augmentation de l'investissement dans les soldes hors trésorerie du fonds de roulement comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation de l'investissement dans les soldes hors trésorerie du fonds de roulement est principalement attribuable à une diminution des créditeurs et charges à payer, contrebalancée quelque peu par la baisse des débiteurs ainsi que par le calendrier des achats de stocks.

Depuis le début de l'exercice, les activités d'exploitation de la Société ont généré des rentrées de 588 M\$, comparativement à 521 M\$ au cours des trois premiers trimestres de 2009.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Au troisième trimestre de 2010, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 136 M\$, comparativement à 166 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. De ces montants, une tranche de 121 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au troisième trimestre de l'exercice en cours, déduction faite du produit de toute cession, contre 129 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, la Société continuant d'investir dans son réseau d'établissements et des projets d'infrastructure connexes, quoique à un rythme plus lent. La Société n'a réalisé aucune acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances au troisième trimestre de 2010, alors qu'elle avait investi 31 M\$ pour ce type d'activités au troisième trimestre de l'exercice précédent. La Société a consacré en outre 15 M\$ à l'acquisition et à la mise en valeur d'actifs incorporels et d'autres actifs au troisième trimestre de 2010, principalement pour l'achat de logiciels, contre 12 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre de 2010, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours visant l'acquisition de pharmacies et de terrains est demeuré sensiblement le même, alors qu'il avait diminué de 6 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 311 M\$, comparativement à 393 M\$ pour les trois premiers trimestres de 2009. De ces montants, une tranche de 261 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours des trois premiers trimestres de 2010, déduction faite du produit de toute cession, contre 282 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des trois premiers trimestres de 2010, le montant net des acquisitions d'immobilisations corporelles comprenait un produit de 51 M\$ à la vente d'immobilisations corporelles, dont une tranche de 48 M\$ relative à des opérations de cession-bail, contre 25 M\$ et 21 M\$, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent. (Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés non vérifiés ci-joints de la Société.) Les investissements dans les acquisitions d'entreprises et dans l'acquisition et la mise en valeur combinées d'actifs incorporels et d'autres actifs se sont élevés à 13 M\$ et à 39 M\$, respectivement, au cours des trois premiers trimestres de 2010, comparativement à 92 M\$ et à 24 M\$, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces investissements se rapportent essentiellement à l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances; même si la Société continue de saisir les occasions intéressantes sur le marché, elle le fait à un rythme légèrement plus lent qu'en 2009, en réaction aux projets de réforme du régime de médicaments menés récemment dans un certain nombre de provinces. Au cours des trois premiers trimestres de 2010, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours visant l'acquisition de pharmacies et de terrains a diminué de 2 M\$, alors qu'il avait diminué de 5 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2010, 17 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 11 sous forme de réimplantations, 6 pharmacies de plus petite taille ont été fermées et 8 pharmacies ont été agrandies de façon importante. La Société a également ajouté une boutique Murale^{MC} offrant des produits de beauté de luxe à son réseau au cours du trimestre. Depuis le début de l'exercice, 65 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 35 sous forme de réimplantations, 10 pharmacies de plus petite taille ont été fermées et 22 pharmacies ont été agrandies de façon importante. Deux boutiques Murale^{MC} offrant des produits de beauté de luxe ont été ajoutées au réseau au cours des trois premiers trimestres de 2010. Grâce à ces activités, la superficie de vente en pharmacie a augmenté d'environ 6,6 % comparativement à l'exercice précédent. À la fin du troisième trimestre de 2010, le réseau d'établissements de la Société comptait 1 310 établissements, dont 1 239 pharmacies (1 181 Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et 58 Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}), 63 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et 8 boutiques Murale^{MC}.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 74 M\$ au troisième trimestre de 2010, les rentrées de fonds de 30 M\$ ayant été plus que contrebalancées par des sorties de fonds de 104 M\$. Pour l'essentiel, les rentrées de fonds provenaient d'une hausse de 22 M\$ du montant de la dette bancaire et à une hausse de 7 M\$ du montant des investissements des franchisés. Les sorties de fonds provenaient d'une baisse de 55 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours en vertu du programme de papier commercial de la Société et du montant de 49 M\$ lié au versement de dividendes.

Au troisième trimestre de 2010, le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement s'est traduit par une diminution de 13 M\$ des soldes de trésorerie.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 271 M\$ et le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société a été une augmentation de 5 M\$ des rentrées de fonds.

Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. La Société n'a jamais eu de difficultés majeures à obtenir du financement supplémentaire à court ou à long terme en raison de ses cotes de solvabilité de première qualité. Bien que la Société s'emploie à maintenir des cotes de solvabilité de première qualité, ces cotes peuvent être modifiées ou lui être retirées en tout temps par les agences de notation si celles-ci jugent que les circonstances le justifient.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Transition aux Normes internationales d'information financière

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») annonçait sa décision d'exiger que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes le fassent selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la présentation de l'information financière par les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes changera de façon importante, en raison du passage des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») actuellement en vigueur aux IFRS.

En février 2008, le CNC a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront appliquer les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), à moins que des modifications ou des ajouts aux exigences des IFRS ne soient publiés par le CNC. Les IFRS devront être appliquées pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

La Société a commencé son projet de transition aux IFRS en 2008 par une évaluation générale des principaux domaines à l'égard desquels la conversion aux IFRS pourrait avoir une incidence importante ou présenter un défi important. La Société a engagé un conseiller externe, établi une équipe de travail et élaboré des protocoles aux fins de la documentation et des rapports d'étape. Elle a fourni un programme de formation initiale et elle veille à ce que l'équipe de travail possède une connaissance approfondie des IFRS pertinentes ainsi que des faits nouveaux concernant les IFRS. Les activités de formation générale des services autres que ceux de la fonction Finances dont le personnel doit acquérir des connaissances sur les IFRS ont commencé; elles se poursuivront tout au long du quatrième trimestre de 2010.

L'équipe de travail de la Société a presque terminé son évaluation détaillée des IFRS portant principalement sur l'établissement des différences entre les conventions actuellement utilisées par la Société et les IFRS et sur la quantification de ces différences. À cet égard, l'équipe a dressé une liste de questions portant sur des sujets précis, afin de déterminer les activités qui devront être mises en œuvre pour résoudre ces questions de même que l'échéancier des activités et leur incidence possible sur les systèmes fiscaux et sur les systèmes de technologies de l'information et de données.

La Société a établi un échéancier des différents livrables pour 2010 aux termes de son plan de transition. La Société utilise cet échéancier pour mesurer le progrès par rapport au plan de transition et pour satisfaire aux exigences des trimestres à venir. Les activités que la Société entreprend en 2010 comprennent la finalisation de ses positions à l'égard de questions comptables, la confirmation des modifications de conventions comptables, la préparation du bilan d'ouverture, l'administration du test de dépréciation sur les éléments du bilan d'ouverture selon les IFRS, la conversion des résultats intermédiaires de 2010 et la préparation d'une ébauche d'états financiers et de rapports de gestion pour 2011 aux fins de la présentation des états financiers et du rapport de gestion annuels de 2010. La Société a élaboré une stratégie pour la présentation de l'information de gestion selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au cours de 2010. La Société prévoit que ces activités seront presque terminées d'ici la fin du quatrième trimestre de 2010.

La Société achèvera prochainement son évaluation des processus existants; elle travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux processus afin de rassembler l'information nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'informations à fournir, notamment en déterminant si des modifications devront être apportées à son système d'information d'ici la fin du quatrième trimestre de 2010. Jusqu'ici, la Société n'a pas relevé de modifications importantes devant être apportées aux processus. La Société rend compte régulièrement au comité de vérification du conseil d'administration de l'état d'avancement de son projet de transition. La Société prévoit finaliser ses conventions comptables ainsi que ses recommandations relativement aux options à choisir au moment de la première adoption et demander l'approbation du comité de vérification quant à ces recommandations avant la fin du quatrième trimestre de 2010.

La Société continuera d'assurer un suivi de l'évolution des IFRS et des modifications qui y seront apportées en 2010, et ajustera son plan de transition et ses échéanciers en fonction de cette évolution. Actuellement, la Société progresse tel que le prévoit son échéancier pour 2010 et n'a pas connu de changements importants depuis l'élaboration du plan de projet initial.

La Société se concentre principalement sur les normes suivantes :

IAS 27, États financiers consolidés et individuels

Selon les PCGR du Canada, les filiales sont d'abord consolidées en fonction du modèle des droits variables conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », et ensuite en fonction du modèle des droits de vote conformément au chapitre 1590 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Filiales ».

Aux fins des PCGR du Canada, la Société a conclu que les établissements individuels des franchisés qui constituent le réseau d'établissements de la Société étaient considérés comme des entités à détenteurs de droits variables et que, par conséquent, ils étaient assujettis à la consolidation par la Société. Aux termes des IFRS, le concept de droit variable n'existe pas et la consolidation est effectuée en fonction du concept de contrôle tel qu'il est décrit dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »).

En se fondant sur son évaluation, la Société a déterminé de façon préliminaire que la consolidation de son réseau d'établissements des franchisés demeure appropriée en vertu des IFRS. En décembre 2008, l'IASB a publié un exposé-sondage qui révisera IAS 27. L'exposé-sondage fournit des indications additionnelles sur la définition et l'évaluation du contrôle. Cependant, l'exposé-sondage pourrait être modifié avant sa finalisation et la Société continue de surveiller le projet de l'IASB relativement à cette norme. L'IASB devrait publier une mise à jour de cette norme au quatrième trimestre de 2010.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Les principales incidences de l'adoption d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), comparativement aux exigences actuelles, sont les suivantes :

- a) incapacité de capitaliser les coûts d'acquisition qui sont actuellement considérés comme une partie du prix d'achat;
- b) application rétroactive et retraitement des périodes antérieures nécessaires en cas d'ajustement apporté au prix d'achat au cours de la période de douze mois suivant une acquisition;
- c) restrictions additionnelles relatives à l'établissement des provisions pour restructuration, réduisant ainsi le nombre de provisions comptabilisées au moment de l'acquisition ou leur montant;
- d) comptabilisation des actifs incorporels (des passifs) découlant des contrats de location simples favorables (défavorables) en tant que composante de l'actif loué (en vertu des PCGR du Canada actuels, ces actifs incorporels sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels ou passifs distincts).

En plus de ces différences comptables, les IFRS comportent des exigences accrues en matière d'informations à fournir. La Société s'attend à ce que les conséquences immédiates de ces différences soient : l'impossibilité de capitaliser certains coûts d'acquisition et la nécessité d'apporter un ajustement au bilan d'ouverture en vertu des IFRS pour toutes les modifications de la répartition du prix d'acquisition effectuées en 2010 touchant les acquisitions réalisées avant 2010.

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), prévoit qu'une société qui applique les IFRS pour la première fois peut choisir de ne pas appliquer IFRS 3 de façon rétrospective aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition aux IFRS. Pour le moment, la Société a l'intention de faire ce choix et, par conséquent, elle n'appliquera IFRS 3 qu'aux regroupements d'entreprises de manière prospective (c.-à-d., aux regroupements qui auront lieu le 3 janvier 2010 ou après cette date). Cette situation pourrait se traduire par la contrepassation de certains coûts d'acquisition qui sont capitalisés dans le cadre des acquisitions de 2010.

IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle

IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (« IFRIC 13 »), porte sur la façon dont les sociétés devraient comptabiliser l'obligation de fournir des biens ou des services gratuits ou à prix réduits en vertu de leurs programmes de fidélisation de la clientèle.

IFRIC 13 se fonde sur l'idée que les clients paient implicitement les points qu'ils reçoivent lorsqu'ils achètent des biens ou des services et, par conséquent, une partie des produits doit être reportée au moment où les points sont émis. IFRIC 13 exige que les sociétés estiment la valeur des points que gagne le client et reportent le montant des produits en tant que passif jusqu'à ce qu'elles se soient acquittées des obligations liées aux cadeaux. IFRIC 13 aura une incidence sur l'évaluation et la comptabilisation du programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD} (le « programme »). Actuellement, lorsque les membres du programme accumulent des points, la Société inscrit une charge et établit un passif au titre des échanges futurs en multipliant le nombre de points émis par le coût estimatif par point. Le coût réel des échanges en vertu du programme est imputé au passif.

La Société est d'avis qu'en vertu des IFRS, la juste valeur par point devrait représenter la valeur au détail du cadeau reçu par le client au moment de l'échange, alors que selon l'évaluation actuelle du passif à court terme de la Société, le coût par point représente le coût lié au cadeau que doit assumer la Société au moment de l'échange. Plusieurs facteurs ont une incidence sur la détermination de la juste valeur et le coût par point, notamment le comportement d'achat habituel des membres du programme et les modèles d'échanges futurs prévus. La Société quantifie actuellement cette différence sur le plan de l'évaluation et prévoit terminer cette quantification d'ici la fin du quatrième trimestre de 2010.

IAS 16, Immobilisations corporelles

L'objectif d'IAS 16, *Immobilisations corporelles* (« IAS 16 »), consiste à prescrire le traitement comptable pour les immobilisations corporelles. Les questions fondamentales concernent la comptabilisation des actifs et la détermination de leur valeur comptable ainsi que des dotations aux amortissements et des pertes de valeur correspondantes. La Société a examiné chaque catégorie d'actifs et a déterminé de façon préliminaire qu'IAS 16 n'aura pas d'incidence importante sur le classement ni sur la valeur comptable des immobilisations corporelles.

Il est admis que les sociétés qui appliquent les IFRS pour la première fois peuvent éprouver de la difficulté à reconstituer l'information historique relative aux immobilisations corporelles avec suffisamment de détails pour se conformer entièrement de façon rétrospective à IAS 16. IFRS 1 offre aux entités la possibilité d'utiliser la juste valeur comme coût présumé des éléments du solde d'ouverture liés aux immobilisations corporelles. Comme la Société ne croit pas que ses actifs auront à faire l'objet d'une comptabilisation additionnelle par composante, elle est d'avis que la valeur comptable actuelle de ses actifs est conforme aux IFRS.

IAS 17, Contrats de location

IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), retient les concepts de contrats de location-financement plutôt que les concepts de contrats de location simple. Les directives d'IAS 17 diffèrent en ce sens qu'elles prescrivent l'utilisation de seuils qualitatifs plutôt que de seuils quantitatifs, comme le préconisent les PCGR du Canada. Qu'un contrat de location soit un contrat de location-financement ou un contrat de location simple dépend de la réalité de la transaction plutôt que de la forme du contrat. Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location qui a pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué au preneur. En vertu d'un tel contrat, le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

La Société a évalué la classification des contrats de location en vertu des IFRS et a établi qu'aucun changement à la classification existante n'était requis.

De plus, IAS 17 diffère en ce qui concerne le traitement des gains et des pertes découlant des transactions de cession-bail dans le cas où la transaction de cession-bail consiste en un contrat de location simple. En vertu des IFRS, s'il est possible de démontrer que la vente a été effectuée à la juste valeur, tout gain ou toute perte est immédiatement imputé aux résultats. Conformément aux PCGR du Canada, les gains sont reportés et amortis sur la durée du contrat de location et les pertes sont immédiatement imputées aux résultats. Par le passé, la Société a conclu plusieurs transactions de cession-bail dont les gains ont été reportés et amortis. La Société a évalué les gains liés à ses transactions de cession-bail historiques (aucune perte n'a été enregistrée) et a établi que ces transactions

figuraient à leur juste valeur et que, par conséquent, en vertu des IFRS, les gains auraient été constatés dans les résultats. De ce fait, au moment de l'adoption des IFRS, tous les gains reportés non amortis seraient comptabilisés dans l'état des bénéfices.

L'IASB a entamé un projet de longue haleine au sujet des contrats de location et a publié un exposé-sondage sur le sujet en août 2010. L'objectif principal de ce projet consiste à élaborer un nouveau modèle pour la comptabilisation des actifs et des passifs découlant des contrats de location qui prévoit que le bilan devrait tenir compte de tous les contrats de location. Cette norme ne devrait pas prendre effet avant l'adoption des IFRS de 2011.

IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

La Société a l'intention de continuer d'appliquer la comptabilité de couverture à ses dérivés sur taux d'intérêt et sur contrat à terme d'actions réglés en espèces lorsqu'elle basculera aux IFRS. La Société a officiellement déterminé, désigné et documenté toutes les relations entre ses instruments de couverture et ses éléments couverts ainsi que ses objectifs et ses stratégies en matière de gestion du risque pour conclure diverses opérations de couverture. La Société a évalué l'efficacité des couvertures au 3 janvier 2010 en vertu des IFRS, et a conclu que les dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations futures des flux de trésorerie et la valeur de marché des éléments couverts.

IAS 36, Dépréciation d'actifs

L'objectif d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (« IAS 36 »), est d'assurer que les actifs sont comptabilisés pour une valeur qui n'excède pas leur valeur recouvrable, par leur utilisation ou leur vente. Un actif comptabilisé pour une valeur qui excède sa valeur recouvrable, par son utilisation ou sa vente, est déclaré comme déprécié et une perte de valeur doit être imputée immédiatement aux résultats. Une perte de valeur constatée précédemment au titre d'un actif, autre que l'écart d'acquisition, fait l'objet d'une reprise si les facteurs utilisés pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ont changé depuis la constatation de la dernière perte de valeur. Une perte de valeur constatée au titre de l'écart d'acquisition ne peut être reprise.

Les actifs sont évalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif doit être déterminée. L'écart d'acquisition et les actifs incorporels qui ne sont pas amortis doivent néanmoins faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice qu'un actif a subi une perte de valeur, la valeur recouvrable doit être estimée pour cet actif pris individuellement. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. L'unité génératrice de trésorerie à laquelle un actif appartient correspond au plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. La détermination de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient un actif fait appel au jugement.

Les exigences d'IAS 36 sont semblables à celles des PCGR du Canada. Il existe cependant des différences quant à la détermination des unités génératrices de trésorerie, quant aux reprises des pertes de valeur constatées antérieurement et quant aux méthodes utilisées pour calculer la valeur recouvrable, dont le recours à l'actualisation. La Société évalue ses unités génératrices de trésorerie et effectue actuellement des tests de dépréciation de ses actifs au moyen des méthodes préconisées par les IFRS.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), autorise une entité à faire un choix de convention comptable en ce qui concerne les écarts actuariels postérieurs à la date de transition aux IFRS. Une entité présentant l'information financière peut comptabiliser ces écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global pour la période au cours de laquelle ils se rapportent ou les imputer aux résultats au fur et à mesure, comme l'exigent également les PCGR du Canada. La Société a l'intention pour l'instant de choisir de comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global pour la période au cours de laquelle ils se rapportent.

IFRS 1 autorise une entité publiante à imputer l'ensemble des gains et pertes actuariels non comptabilisés aux bénéfices non répartis au moment de la transition aux IFRS, plutôt que de retraiter le passif au titre des prestations constituées comme si les IFRS avaient été appliquées de tout temps. La Société a l'intention de faire ce choix.

Autres normes

En plus des normes susmentionnées, la Société porte également une attention toute spéciale à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et elle est actuellement en voie de finaliser ses intentions relatives à cette norme. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des IFRS qui pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ainsi que sur les informations qu'elle doit fournir. Elle vise plutôt à souligner les enjeux que la Société juge les plus importants. Les conclusions pourraient être modifiées à mesure que la Société progresse dans ses évaluations. À l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure de quantifier raisonnablement l'incidence éventuelle des modifications.

D'autres options en vertu d'IFRS 1, autres que celles susmentionnées, sont analysées en détail à mesure que la Société progresse dans son évaluation approfondie de chaque norme. La Société émettra ses recommandations liées aux options mentionnées en vertu d'IFRS 1 et demandera leur approbation par le comité de vérification avant la fin du quatrième trimestre de 2010.

L'incidence de la transition aux IFRS sur d'autres secteurs d'activité, sur les contrôles et procédures de communication de l'information financière, les contrats et les clauses restrictives et le contrôle interne à l'égard de l'information financière est en cours d'évaluation, la Société ayant déterminé les incidences globales de ces normes. Pour l'instant, la Société n'a relevé aucun changement important apporté à d'autres secteurs d'activité, aux contrats et aux clauses restrictives, aux contrôles et processus de communication de l'information financière et au contrôle interne à l'égard de l'information financière.

L'IASB mène d'importants projets sur une base continue que la direction surveille et qui pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, ainsi que sur leurs répercussions sur les résultats d'exploitation, la situation financière et l'information de la Société.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en quatre trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, la durée du quatrième trimestre est de 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces données ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2009	2008
(en milliers de dollars, sauf les données par action – non vérifié)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(13 semaines)
Ventes	3 092 575 \$	3 013 007 \$	2 402 539 \$	2 288 789 \$	2 321 099 \$	2 195 260 \$	2 488 544 \$	2 496 799 \$
Bénéfice net	159 308 \$	170 894 \$	144 576 \$	136 112 \$	115 633 \$	106 842 \$	171 060 \$	166 536 \$
Par action ordinaire								
– Bénéfice net de base	0,73 \$	0,79 \$	0,66 \$	0,63 \$	0,53 \$	0,49 \$	0,79 \$	0,77 \$
– Bénéfice net dilué	0,73 \$	0,79 \$	0,66 \$	0,63 \$	0,53 \$	0,49 \$	0,79 \$	0,77 \$

À l'exclusion de l'avantage de la semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2008, qui représente 174 M\$ des ventes additionnelles, la Société a affiché une croissance des ventes au cours de chacun des quatre derniers trimestres comparativement à ceux de l'exercice précédent. Le recul du bénéfice net au troisième trimestre, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, s'explique par la mise en œuvre récente des projets de réforme du régime de médicaments, dans certaines provinces du Canada, principalement en Ontario, qui a eu une incidence négative sur les taux de remboursement des médicaments et les taux de marge, et par une charge de 10 M\$ (avant impôts) au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société. Le bénéfice net a augmenté au cours de chacun des autres trimestres, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les principales activités liées aux médicaments d'ordonnance de la Société ne sont généralement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. De plus, comme la Société continue d'élargir sa gamme de produits et de services de l'avant du magasin, y compris les promotions saisonnières, ses résultats d'exploitation peuvent subir davantage l'incidence des fluctuations saisonnières.

RISQUES ET GESTION DU RISQUE

Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation

La Société est exposée à un certain nombre de risques, dans le cours normal de ses activités, qui sont susceptibles d'influer sur son rendement financier et son rendement de l'exploitation, notamment le risque relatif aux projets de réforme du régime de médicaments qui lui seraient défavorables et qui réduiraient le coût des médicaments d'ordonnance. Une part importante des ventes et du bénéfice de la Société dépend de ses ventes de médicaments d'ordonnance.

Québec

Au Québec, la législation prévoit que le prix des médicaments d'ordonnance pris en charge par le programme d'assurance-médicaments provincial ne doit pas être plus élevé que le prix de vente attribué par le fabricant pour les mêmes médicaments vendus sous le régime d'autres programmes de santé provinciaux le « meilleur prix au Canada ». Comme il est décrit dans la section « Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation » de la rubrique « Risques et gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines terminées le 19 juin 2010, le ministre de la Santé du Québec, M. Yves Bolduc, a annoncé le 25 juin 2010 que Québec procéderait à des réductions du prix des médicaments génériques afin de s'aligner avec l'Ontario et a

indiqué que les prix entreraient en vigueur après une période de consultation de quatre à huit semaines menée auprès des parties prenantes du secteur. Le 5 novembre 2010, le gouvernement du Québec a annoncé que les prix des médicaments génériques seraient réduits progressivement sur une période de trois ans. D'ici la publication de la liste des médicaments du gouvernement du Québec en avril 2011, si le meilleur prix fixé au Canada pour un médicament générique est égal ou inférieur à 37,5 % du prix du médicament de marque au Québec, le prix du médicament générique au Québec ne peut être supérieur à 37,5 % du prix du médicament de marque. Le prix du médicament générique sera ramené à un montant n'excédant pas 30 % du prix du médicament de marque au Québec à compter de la publication de la liste des médicaments du gouvernement du Québec en avril 2011 si le meilleur prix au Canada pour ce médicament générique est égal ou inférieur à 30 % du prix du médicament de marque au Québec. À compter de la publication de la liste des médicaments du gouvernement du Québec en avril 2012, les prix des médicaments génériques au Québec ne peuvent être supérieurs aux prix de vente des fabricants pour les mêmes médicaments vendus en vertu d'autres régimes d'autres programmes de santé provinciaux.

Nouvelle-Écosse

Le 20 septembre 2010, le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse a annoncé son intention de recueillir des commentaires sur son plan visant à obtenir de meilleurs prix des médicaments d'ordonnance remboursés en vertu du programme public de médicaments de la Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de ce processus de consultation, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse prévoit des rencontres avec des pharmaciens, des propriétaires de pharmacie, des fabricants de médicaments, des médecins, des membres du personnel médical des autorités sanitaires et du public, afin de recueillir leur opinion sur le régime.

Dans le cadre de son plan visant l'obtention de meilleurs prix des médicaments d'ordonnance pour le programme public de médicaments, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse envisage de prendre les cinq mesures décrites ci-après :

Fixer un plafond pour le prix des médicaments génériques – fixer un plafond pour le prix des médicaments génériques qui correspondrait à un pourcentage du prix du médicament de marque d'origine. Ce plafond pourrait s'appliquer à tous les médicaments génériques, ou seulement aux nouveaux médicaments génériques ou à ceux actuellement couverts par le programme public de médicaments.

Limiter les remises aux pharmacies – cette mesure exige des fabricants de médicaments génériques qu'ils transmettent les remises qu'ils accordent aux pharmacies communautaires pour le référencement de leurs médicaments génériques, et qu'ils limitent le montant de ces remises.

Solliciter des soumissions pour un ou plusieurs médicaments – mettre en place un processus concurrentiel en vertu duquel la province demanderait aux fabricants un meilleur prix pour un ou plusieurs médicaments d'ordonnance et inclurait ces médicaments au prix réduit dans la liste des médicaments couverts par le programme public de médicaments.

Réglementer l'augmentation des prix – instaurer des règles pour limiter l'augmentation des prix de tous les médicaments génériques.

Déterminer le prix payé aux pharmacies pour les médicaments – établir clairement le prix que le gouvernement paye aux pharmacies communautaires pour les médicaments de marque d'origine.

À titre de mesure temporaire, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a publié une demande de propositions concernant l'offre de l'atorvastatine, l'équivalent générique du Lipitor[®], par les fabricants, à un prix fixé par la province.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a par ailleurs indiqué qu'il travaillerait en collaboration avec les pharmaciens afin de mieux exploiter leurs compétences et leurs connaissances en matière de fourniture de soins de santé dans la province. Dans le cadre de ce projet, le gouvernement examinera la question de la rémunération des pharmaciens pour la fourniture de ces services additionnels.

De plus, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse travaille à la mise sur pied d'une Unité de la politique de gestion des médicaments dont la mission sera de faire baisser les prix et d'assurer une utilisation efficace des médicaments d'ordonnance.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques associés aux instruments financiers qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation et sur sa performance financière. Les principaux risques liés aux instruments financiers auxquels est exposée la Société sont le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité. L'exposition de la Société au risque de change, au risque de crédit et à d'autres risques liés au prix est considérée comme négligeable. La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains de ces risques, mais n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement qu'elle offre à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions favorables ou défavorables sur la performance financière de la Société.

La Société surveille constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres d'emprunt à taux fixes et variables et pourrait utiliser des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque. La Société a conclu un contrat de dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique total de 50 M\$ (100 M\$ en 2009) se rapportant à une dette à taux variable en une dette à taux fixe. Le taux d'intérêt fixe à payer par la Société en vertu de ce contrat est de 4,18 % (deux contrats dont les taux d'intérêt fixes étaient de 4,11 % et de 4,18 % en 2009). Ce contrat est assorti d'une disposition cliquet de un mois et vient à échéance en décembre 2010.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux contrats de dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. La Société n'avait comptabilisé aucun montant lié à ce risque au 9 octobre 2010 puisque le contrat de dérivés sur taux d'intérêt était en situation de passif, tout comme à la fin du deuxième trimestre et de l'exercice précédent.

Au 9 octobre 2010, la Société affichait une dette à taux variable non couverte de 361 M\$ (437 M\$ en 2009). Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société était de 492 M\$ et de 556 M\$ (574 M\$ et 605 M\$ en 2009), respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté d'environ 0,5 M\$ et 1,5 M\$ (0,6 M\$ et 1,6 M\$ en 2009), respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Risque de change

La Société exerce la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains et des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. La Société surveille ses achats libellés en devises afin de surveiller et de gérer son risque de change. La Société considère son exposition au risque de change comme négligeable.

Risque de crédit

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

Risque lié au cours

La Société a recours à des contrats à terme sur actions réglés en espèces en vue de réduire son exposition aux futures variations du cours de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime incitatif à long terme (le « RILT ») et de ses attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions. Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans le coût des marchandises vendues et dans les autres charges d'exploitation.

Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 9 octobre 2010, la Société a constaté un passif de 5,0 M\$, dont une tranche de 1,8 M\$ était présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 3,2 M\$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 10 octobre 2009, la Société a constaté un passif de 2,6 M\$, dont une tranche de 1,1 M\$ était présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 1,5 M\$, dans les autres passifs à long terme. Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009, la Société a évalué que le pourcentage des contrats à terme sur actions existants, lié aux unités non gagnées en vertu du RILT et aux unités d'actions assujetties à restrictions, constituait une couverture efficace contre les variations futures du cours de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats à terme sur actions.

Gestion du capital et risque d'illiquidité

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions de placement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux placements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, l'ajout de nouveaux sites à sa réserve foncière, de même qu'au moyen de l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue ses dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes. (Se reporter à la rubrique « Structure du capital et situation financière » du présent rapport de gestion.)

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers. La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités d'exploitation, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres d'emprunt et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières et son programme d'investissement en immobilisations, et de financer de nouvelles occasions de placement ou d'autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs

financiers en contrôlant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ou en émettant de nouveaux titres de créance.

Pour une description complète des sources de liquidités de la Société, se reporter aux sections « Sources de liquidités » et « Situation de trésorerie future », sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soient établis sous leur supervision, du contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, conforme aux PCGR du Canada et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu qu'il puisse l'être, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même un contrôle dont la conception est jugée efficace n'offre qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière survenue au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société n'a eu une incidence importante ou ne pourrait raisonnablement et probablement avoir une telle incidence sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

La Société présente ses résultats financiers conformément aux PCGR du Canada. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les PCGR, comme la marge d'exploitation, la marge d'exploitation après ajustement, le BAIIA (le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement), le BAIIA après ajustement, la marge du BAIIA, la marge du BAIIA après ajustement, le bénéfice net après ajustement, le bénéfice net après ajustement par action et les intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont aucune signification normalisée conformément aux PCGR et, par conséquent, elles ne peuvent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Ces mesures financières non définies par les PCGR ont été incluses dans le présent rapport de gestion, puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats d'exploitation de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les PCGR l'aident à cibler les tendances sous-jacentes en matière d'exploitation.

Ces mesures financières non définies par les PCGR, notamment le BAIIA, le BAIIA après ajustement, la marge du BAIIA et la marge du BAIIA après ajustement, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA, le BAIIA après ajustement, la marge du BAIIA, la marge du BAIIA après ajustement et d'autres mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

États consolidés des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009
Ventes	3 092 575 \$	3 013 007 \$	7 816 213 \$	7 497 056 \$
Charges d'exploitation				
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation (note 2)	2 760 764	2 671 789	6 956 848	6 666 361
Amortissement	87 443	78 569	218 751	190 451
Bénéfice d'exploitation	244 368	262 649	640 614	640 244
Intérêts débiteurs (note 5)	17 595	18 060	43 438	46 447
Bénéfice avant impôts	226 773	244 589	597 176	593 797
Impôts sur les bénéfices				
Exigibles	68 600	78 465	177 640	182 684
Futurs	(1 135)	(4 770)	19	(2 735)
	67 465	73 695	177 659	179 949
Bénéfice net	159 308 \$	170 894 \$	419 517 \$	413 848 \$

Bénéfice net par action ordinaire :

De base	0,73 \$	0,79 \$	1,93 \$	1,90 \$
Dilué	0,73 \$	0,79 \$	1,93 \$	1,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation				
– De base (en millions)	217,4	217,4	217,4	217,3
– Dilué (en millions)	217,5	217,5	217,5	217,5
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)	217,5	217,4	217,5	217,4

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 40 semaines terminées	
	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009
Bénéfices non répartis au début	2 297 091 \$	1 899 139 \$
Bénéfice net	419 517	413 848
Dividendes	(146 771)	(140 208)
Bénéfices non répartis à la fin	2 569 837 \$	2 172 779 \$

États consolidés du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009
Bénéfice net	159 308 \$	170 894 \$	419 517 \$	413 848 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts				
Variation de la perte non réalisée sur les dérivés sur taux d'intérêt (déduction faite des impôts de 155 \$ et de 438 \$ [355 \$ et 831 \$ en 2009])	349	757	922	1 530
Variation de la perte non réalisée sur les dérivés sur contrat à terme d'actions (déduction faite des impôts de 488 \$ et de 413 \$ [214 \$ et 22 \$ en 2009])	1 236	(519)	(1 045)	(63)
Montant de la perte non réalisée antérieurement constatée dans les résultats pour la période (déduction faite des impôts de 5 \$ et de 12 \$ [16 \$ et 87 \$ en 2009])	12	82	30	249
Autres éléments du résultat étendu	1 597	320	(93)	1 716
Résultat étendu	160 905 \$	171 214 \$	419 424 \$	415 564 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début			(1 125) \$	(3 442) \$
Autres éléments du résultat étendu			(93)	1 716
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin			(1 218) \$	(1 726) \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Le 9 octobre 2010	Le 10 octobre 2009	Le 2 janvier 2010
Actif			
À court terme			
Trésorerie	49 873 \$	58 488 \$	44 391 \$
Débiteurs	442 046	459 718	471 029
Stocks (note 2)	1 876 693	1 797 458	1 852 441
Impôts à recouvrer	14 382	16 437	–
Impôts futurs	85 123	87 573	86 161
Charges payées d'avance et dépôts	56 508	63 078	75 573
	2 524 625	2 482 752	2 529 595
Immobilisations corporelles (note 4)	1 669 412	1 461 976	1 566 024
Écart d'acquisition (note 3)	2 493 075	2 484 623	2 481 353
Actifs incorporels (note 3)	255 150	244 485	258 766
Autres actifs	21 476	16 746	16 716
Total de l'actif	6 963 738 \$	6 690 582 \$	6 852 454 \$
Passif			
À court terme			
Dette bancaire (note 6)	278 894 \$	262 902 \$	270 332 \$
Papier commercial	128 726	253 283	260 386
Créditeurs et charges à payer	899 613	978 747	964 736
Impôts à payer	–	–	17 046
Dividendes à payer	48 927	46 743	46 748
	1 356 160	1 541 675	1 559 248
Dette à long terme (note 9)	946 218	944 375	946 098
Autres passifs à long terme (note 4)	391 819	350 593	347 951
Impôts futurs	41 905	38 157	42 858
	2 736 102	2 874 800	2 896 155
Participation des franchisés	127 082	115 194	130 189
Capitaux propres			
Capital-actions	1 520 558	1 519 166	1 519 870
Surplus d'apport	11 377	10 369	10 274
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 218)	(1 726)	(1 125)
Bénéfices non répartis	2 569 837	2 172 779	2 297 091
	2 568 619	2 171 053	2 295 966
	4 100 554	3 700 588	3 826 110
Total du passif et des capitaux propres	6 963 738 \$	6 690 582 \$	6 852 454 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	159 308 \$	170 894 \$	419 517 \$	413 848 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	87 431	77 775	216 020	188 251
Impôts futurs	(1 135)	(4 770)	19	(2 735)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	855	1 496	4 948	3 909
Rémunération à base d'actions	493	202	1 267	582
	246 952	245 597	641 771	603 855
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	(59 402)	(20 820)	(74 721)	(118 229)
Augmentation des autres passifs à long terme	9 926	14 667	21 335	35 614
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	197 476	239 444	588 385	521 240
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(135 519)	(136 747)	(311 754)	(306 840)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles (note 4)	14 117	7 962	50 999	24 999
Acquisition d'entreprises (note 3)	(50)	(31 403)	(12 731)	(91 835)
Dépôts	(52)	5 945	1 509	4 714
Acquisition et mise en valeur d'actifs incorporels	(12 966)	(9 352)	(34 439)	(19 157)
Autres actifs	(1 841)	(2 456)	(5 047)	(4 632)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(136 311)	(166 051)	(311 463)	(392 751)
Activités de financement				
Dettes bancaires, montant net (note 6)	22 397	(14 715)	8 562	22 058
Papier commercial, montant net	(55 000)	13 000	(132 000)	(87 000)
Remboursement de la dette à court terme (note 9)	–	–	–	(200 000)
Émission de billets de série 3 (note 9)	–	–	–	250 000
Émission de billets de série 4 (note 9)	–	–	–	250 000
Dettes renouvelables, montant net	–	–	(1 298)	(200 000)
Coûts de financement engagés	–	–	–	(2 088)
Participation des franchisés	7 101	6 606	(2 636)	(3 484)
Produit de l'émission d'actions à l'exercice d'options sur actions	–	874	–	3 984
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions	–	9	33	137
Émission de capital-actions	462	–	491	–
Dividendes versés	(48 922)	(46 738)	(144 592)	(140 175)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(73 962)	(40 964)	(271 440)	(106 568)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(12 797)	32 429	5 482	21 921
Trésorerie au début	62 670	26 059	44 391	36 567
Trésorerie à la fin	49 873 \$	58 488 \$	49 873 \$	58 488 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts payés	15 433 \$	14 880 \$	44 011 \$	33 361 \$
Impôts sur les bénéfices payés	57 563 \$	60 622 \$	209 317 \$	194 716 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et aux mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont été utilisées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice de 52 semaines terminé le 2 janvier 2010. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents et aux notes complémentaires qui sont inclus dans le rapport annuel 2009 de la Société.

En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la Société consolide les établissements des franchisés. Les établissements individuels des franchisés qui constituent le réseau d'établissements de la Société sont des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») dont la Société est le principal bénéficiaire. Comme les établissements des franchisés demeurent des personnes morales distinctes, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels doit faire face la Société.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Corporation Shoppers Drug Mart, de ses filiales et de la plupart des établissements des franchisés qui composent le réseau d'établissements de la Société. La totalité des soldes et des opérations intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

2. COÛT DES MARCHANDISES VENDUES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Stocks

Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, la Société a comptabilisé en tant que charge un coût des stocks de 1 910 725 \$ et de 4 834 045 \$ (1 893 190 \$ et 4 716 421 \$ en 2009), respectivement. Cette charge est incluse dans le coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats pour la période.

Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009, aucune perte de valeur importante des stocks n'a été constatée en raison d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune perte de valeur des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Autres charges d'exploitation

Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, la Société a comptabilisé un montant de 10 282 \$ à titre de coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation afin de régler un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. ACQUISITIONS

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'acquisition d'actifs ou d'actions de pharmacies. Le coût global des acquisitions, qui s'est chiffré à 50 \$ et à 12 731 \$ pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 (31 403 \$ et 91 835 \$ en 2009), respectivement, y compris les frais engagés dans le cadre des acquisitions, est imputé principalement à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels en fonction de leur juste valeur. Les répartitions du coût d'acquisition sont préliminaires lors de leur constatation initiale et peuvent changer lors de la finalisation de l'évaluation des actifs acquis. Les activités des pharmacies acquises ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

4. OPÉRATIONS DE CESSIION-BAIL

Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, la Société a vendu certains biens immobiliers pour un produit net de 7 820 \$ et de 47 854 \$ (6 689 \$ et 20 783 \$ en 2009), respectivement, et a conclu des contrats de cession-bail pour les superficies utilisées par les établissements des franchisés. Les baux ont été comptabilisés comme des contrats de location-exploitation. Pendant les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, la Société a réalisé des gains à la cession de 834 \$ et de 13 832 \$ (3 977 \$ et 8 012 \$ en 2009), respectivement. Les gains ont été reportés et sont amortis sur les durées des baux, qui vont de 10 à 20 ans (15 à 20 ans en 2009). Les gains reportés sont présentés dans les autres passifs à long terme.

5. INTÉRÊTS DÉBITEURS

Les composantes des intérêts débiteurs de la Société s'établissent comme suit :

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009	le 9 octobre 2010	le 10 octobre 2009
Intérêts sur la dette bancaire	1 889 \$	1 438 \$	4 142 \$	4 228 \$
Intérêts sur le papier commercial	1 391	1 698	3 231	5 070
Intérêts sur la dette à court terme	–	–	–	504
Intérêts sur la dette à long terme	15 517	15 637	39 273	38 522
	18 797	18 773	46 646	48 324
Moins : intérêts capitalisés	1 202	713	3 208	1 877
	17 595 \$	18 060 \$	43 438 \$	46 447 \$

6. DETTE BANCAIRE

Les établissements des franchisés sont en mesure d'emprunter en vertu de leurs marges de crédit, qui sont garanties par la Société. La Société a conclu des ententes avec des banques afin de garantir des marges de crédit d'un montant total de 520 000 \$ (520 000 \$ en 2009). Au 9 octobre 2010, les établissements des franchisés avaient utilisé un montant de 282 431 \$ (283 476 \$ en 2009) sur les marges de crédit disponibles.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La charge nette au titre des prestations constituées comprise dans les résultats pour les périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 s'élevait à 1 667 \$ et à 4 168 \$ (1 442 \$ et 3 606 \$ en 2009), respectivement, pour des prestations accordées en vertu de régimes de retraite et à 179 \$ et à 448 \$ (31 \$ et 77 \$ en 2009), respectivement, pour des prestations accordées en vertu d'autres régimes d'avantages sociaux.

8. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Attributions de rémunération incitative à long terme

La Société a en place un régime incitatif à long terme (le « RILT ») en vertu duquel certains employés peuvent recevoir une attribution sous forme d'unités d'actions dont la valeur correspond à celle des actions ordinaires de la Société (les « unités d'actions »). Les attributions d'unités d'actions en vertu du RILT sont faites au mois de février de l'exercice suivant immédiatement l'exercice pour lequel les droits à l'attribution sont gagnés. Il n'y a eu aucune attribution effectuée en vertu du RILT relativement à l'exercice 2009. Pour une description des attributions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2009 de la Société.

En février 2010, la Société a attribué des unités d'actions assujetties à des restrictions relativement à l'exercice 2009 conformément au régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société et, pour certains cadres supérieurs, les attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions ont été combinées à des attributions d'options sur actions, conformément au régime d'intéressement en actions (le « régime d'actions ») de la Société.

Le 23 février 2010, la Société a attribué 350 384 unités d'actions assujetties à des restrictions d'une juste valeur à la date d'attribution de 44,09 \$, dont la totalité des droits seront acquis après trois ans. L'acquisition complète des droits des unités d'actions assujetties à des restrictions se fera progressivement pour les employés qui ont reçu des attributions en vertu du RILT pour les exercices antérieurs à 2009. Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, la Société a constaté une charge de rémunération de 2 657 \$ et de 6 783 \$, respectivement, relativement aux unités d'actions assujetties à des restrictions. Au 9 octobre 2010, il y avait 326 117 actions assujetties à des restrictions en circulation.

Le 23 février 2010, la Société a attribué 282 120 options sur actions conformément au régime d'actions d'une juste valeur à la date d'attribution de 6,94 \$, dont les droits sont acquis au rythme de un tiers par an. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées est de 44,09 \$ et, dès l'acquisition des droits, les options sur actions peuvent être exercées dans un délai maximal de sept ans. Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, la Société a constaté une charge de rémunération de 369 \$ et de 921 \$, respectivement, évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de fixation du prix des options de Black et Scholes.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

9. REFINANCEMENT DE LA DETTE

Le 20 janvier 2009, la Société a émis 250 000 \$ en billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % (les « billets de série 3 »). Elle a également émis 250 000 \$ en billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % (les « billets de série 4 »). Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus préalable de base de la Société modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009.

Le produit net de l'émission des billets de série 3 et de série 4 a été affecté au refinancement de la dette existante et au remboursement de tous les montants non réglés en vertu de la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours (la « dette à court terme »). Cette facilité a pris fin le 20 janvier 2009.

Le 22 juin 2009, la Société a déposé une modification à son prospectus préalable de base simplifié daté du 22 mai 2008 (le « prospectus modifié ») auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada afin d'augmenter le montant en capital global des billets à moyen terme pouvant être émis de 1 000 000 \$ à 1 500 000 \$. Le 22 juin 2010, le prospectus modifié est arrivé à échéance; il n'a pas été renouvelé et son échéance n'a pas été repoussée par la Société.

10. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des risques financiers pouvant avoir une incidence négative sur sa performance financière, mais elle peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de gérer certains de ces risques. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Plus de détails sur ces risques sont fournis ci-après :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs financiers de la Société et que les flux de trésorerie qui y sont associés varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement offerts à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions défavorables ou favorables sur la performance financière de la Société.

La Société utilise des dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque, tout en surveillant de façon constante la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres d'emprunt à taux fixe et variables. La Société est partie à un dérivé sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 50 000 \$ (100 000 \$ en 2009) se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables en une dette à taux fixe. Se reporter à la note 11 pour une analyse complémentaire du dérivé.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

10. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 9 octobre 2010, la Société affichait une dette à taux variable non couverte de 361 431 \$ (437 476 \$ en 2009). Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société était de 491 938 \$ et de 556 308 \$ (574 006 \$ et 605 341 \$ en 2009), respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté d'environ 529 \$ et 1 499 \$ (608 \$ et 1 602 \$ en 2009), respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. Au 9 octobre 2010 et au 10 octobre 2009, la Société n'était pas assujettie à ce risque, puisque les dérivés sur taux d'intérêt sont en situation de passif.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que les contreparties de la Société manquent à leurs obligations financières envers la Société et entraînent une perte de bénéfices.

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers.

La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités d'exploitation, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres d'emprunt et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières et son programme d'investissement en immobilisations, et pour financer de nouvelles occasions de placement ou autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ou en émettant de nouveaux titres d'emprunt.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

10. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 9 octobre 2010 se détaillent comme suit :

	Paiements exigibles au cours des 90 prochains jours	Paiements exigibles entre 90 jours et moins de un an	Paiements exigibles entre un an et moins de deux ans	Paiements exigibles après deux ans	Total
Dette bancaire	278 894 \$	– \$	– \$	– \$	278 894 \$
Papier commercial	129 000	–	–	–	129 000
Créditeurs et charges à payer	855 865	39 661	–	–	895 526
Dividendes à payer	48 927	–	–	–	48 927
Billets à moyen terme	–	–	250 000	700 000	950 000
Autres passifs à long terme	–	–	9 776	22 558	32 334
Total	1 312 686 \$	39 661 \$	259 776 \$	722 558 \$	2 334 681 \$

Il n'y a aucun écart entre la valeur comptable de la dette bancaire et le montant que la Société est tenue de payer. Le montant des créditeurs et des autres passifs à long terme exclut certains passifs qui ne sont pas considérés comme des passifs financiers.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dérivé sur taux d'intérêt

Au 9 octobre 2010, la Société était partie à un dérivé sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 50 000 \$ se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variable en une dette à taux fixe. Le contrat porte intérêt au taux fixe de 4,18 %, vient à échéance le 16 décembre 2010 et est assorti d'une disposition cliquet de un mois.

Selon la valeur de marché du dérivé sur taux d'intérêt en place au 9 octobre 2010, la Société a constaté un passif de 285 \$ (2 287 \$ en 2009), dont la totalité est présentée dans les créditeurs et charges à payer (343 \$ dans les créditeurs et charges à payer et 1 944 \$ dans les autres passifs à long terme en 2009). Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009, la Société a déterminé que les dérivés sur taux d'intérêt constituaient des couvertures efficaces pour les taux d'intérêt variables sur la dette connexe sous forme de papier commercial.

Dérivés sur contrat à terme d'actions

La Société a recours à des contrats à terme d'actions réglés en espèces pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions en vertu du RILT et du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions. Les produits ou les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans le poste Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation de la période.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Selon la valeur de marché des dérivés sur contrat à terme d'actions en place au 9 octobre 2010, la Société a constaté un passif de 4 978 \$ (2 578 \$ en 2009), dont une tranche de 1 831 \$ (1 135 \$ en 2009) est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 3 147 \$ (1 443 \$ en 2009), dans les autres passifs à long terme. Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010 et le 10 octobre 2009, la Société a évalué que les pourcentages des dérivés sur contrat à terme d'actions en place, liés aux unités non gagnées en vertu du RILT et du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions, constituaient des couvertures efficaces pour son exposition aux variations futures du cours de ses actions ordinaires liées aux unités non gagnées.

Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010, un montant de 12 \$ et de 30 \$ (82 \$ et 249 \$ en 2009), respectivement, auparavant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, a été constaté dans les résultats nets.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers représente le montant estimatif que recevrait ou paierait la Société si elle réglait les actifs et les passifs financiers à la date de présentation de l'information.

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts, de la dette bancaire, du papier commercial, des créditeurs et charges à payer et des dividendes à payer se rapproche de leur valeur comptable au 9 octobre 2010 et au 10 octobre 2009 en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des créances à long terme, de la facilité à terme renouvelable et des autres passifs à long terme se rapproche de leur valeur comptable au 9 octobre 2010 et au 10 octobre 2009 compte tenu des taux actuels du marché liés à ces instruments. La juste valeur des billets à moyen terme au 9 octobre 2010 est d'environ 1 008 089 \$, par rapport à une valeur comptable de 950 000 \$ (en excluant les coûts de transaction), ce qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt du marché pour des instruments similaires (la juste valeur de la dette à long terme se rapprochait de sa valeur comptable en 2009).

Les dérivés sur taux d'intérêt et les dérivés sur contrat à terme d'actions sont constatés à leur juste valeur, qui est évaluée en fonction des taux actuels du marché et des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes. Le dérivé sur taux d'intérêt est évalué selon le taux CDOR de Reuters pour un mois. La principale donnée d'évaluation pour les dérivés sur contrat à terme est le cours de l'action ordinaire de la Société.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

12. GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions d'investissement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, de l'acquisition de sites s'inscrivant dans son programme de réserve foncière, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'émission de titres d'emprunt additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conformait à ces clauses au 9 octobre 2010 et au 10 octobre 2009.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

12. GESTION DU CAPITAL (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines informations ayant trait à la structure du capital et à la situation financière de la Société aux dates indiquées.

	9 octobre 2010	10 octobre 2009	2 janvier 2010
Trésorerie	(49 873) \$	(58 488) \$	(44 391) \$
Dette bancaire	278 894	262 902	270 332
Papier commercial	128 726	253 283	260 386
Dette à long terme	946 218	944 375	946 098
Dette nette	1 303 965	1 402 072	1 432 425
Capitaux propres	4 100 554	3 700 588	3 826 110
Total de la structure du capital	5 404 519 \$	5 102 660 \$	5 258 535 \$
Dette nette:capitaux propres	0,32:1	0,38:1	0,37:1
Dette nette:total de la structure du capital	0,24:1	0,27:1	0,27:1
BAIIA:intérêts débiteurs en espèces ^{1,2}	20,69:1	18,96:1	19,59:1

1. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) se compose du BAIIA pour les exercices de 52 et de 53 semaines terminés à ces dates, suivant le cas. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les PCGR. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.
2. Les intérêts débiteurs en espèces sont également une mesure non définie par les PCGR et ils se composent des intérêts débiteurs pour les exercices de 52 et de 53 semaines terminés à ces dates, suivant le cas, excluent l'amortissement des frais de financement reportés et comprennent l'intérêt capitalisé.

Au cours de la période, la Société a maintenu sa structure du capital et sa situation financière souhaitées, comme le démontrent les ratios ci-dessus.

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 9 octobre 2010 est présenté dans le tableau suivant :

	Standard & Poor's	DBRS Limited
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	–
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

12. GESTION DU CAPITAL (suite)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours des périodes de 16 et de 40 semaines terminées le 9 octobre 2010.

Le 8 avril 2010, DBRS Limited a placé les cotes à court et à long termes de la Société sous surveillance, avec perspective négative, en raison de l'annonce par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, le 7 avril 2010, d'une réforme approfondie du régime de médicaments de la province. Le 30 juillet 2010, DBRS Limited a confirmé les cotes à court et à long termes de la Société et leur a attribué une tendance qui est passée de « sous surveillance avec perspective négative » à « stable ».

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Annexe aux états financiers consolidés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 52 semaines terminée le 9 octobre 2010

Couverture par le bénéfice des obligations liées à la dette à long terme	18,88 fois
--	------------

Le ratio de couverture de la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme) par le bénéfice correspond au bénéfice (avant intérêts et impôts sur les bénéfices) divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme). Les intérêts débiteurs excluent tous les montants liés à l'amortissement et comprennent les montants capitalisés dans les immobilisations corporelles qui ont été respectivement inclus dans les intérêts débiteurs et exclus des intérêts débiteurs, tel qu'il est présenté dans l'état consolidé des résultats de la Société pour la période.